

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 20 octobre 2022 à 18 heures 00

Date de convocation :

13 octobre 2022

Date d'affichage :

14 octobre 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Aménagement du local
Maison de la Prade
Bail

Mme STRADERE Michèle

SOUS-PRÉFECTURE**10 NOV. 2022**

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine
Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES André, VALLE Anthony

SAINT-GAUDENS

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose au Conseil municipal la proposition de Sabine et Bruno Barneron en ce qui concerne l'aménagement du local communal dit "garage" de la Maison de la Prade.

Un plan d'amortissement correspondant aux travaux d'aménagement est proposé.

Le nouveau loyer est estimé à 426.35€ par an sur 10 ans, comprenant le loyer de la salle de yoga actuelle et les travaux d'agrandissement, et ce, à compter du 1er janvier 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte à l'unanimité la proposition de bail en 3, 6, 9 renouvelable et autorise Madame le Maire à signer tout document concernant ce dossier.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en sous-préfecture en date du 9 novembre 2022.

Fait à Barbazan le 7 novembre 2022,

Le Maire,

